

# L'ECHO DES LANCIERS

*Bulletin d'informations de la mairie de Franchesse*

*Juillet 2001*

## *Le mot du Maire*

Lors des dernières élections municipales, certains d'entre vous ont émis le souhait de voir paraître un bulletin d'informations.

J'ai donc aujourd'hui le plaisir de vous présenter ce premier numéro qui est le fruit d'un travail d'équipe. Ces quelques feuilles n'ont peut-être pas encore trouvé leur forme définitive, j'espère tout de même que vous aurez plaisir à les lire et qu'elles répondront à votre attente.

A l'avenir, nous nous efforcerons de vous informer régulièrement et de manière simple sur les actions municipales. Il me paraît en effet important, surtout dans une petite commune comme la nôtre, que vous vous sentiez pleinement associés aux décisions de vos élus.

Je serais également très heureux si vous vouliez bien nous faire part de vos remarques ou suggestions, de sorte que les lignes qui suivent ne soient pas seulement réservées à une information en sens unique mais deviennent un espace de dialogue.

**G. Vernis**

## **INFOS PRATIQUES**

### **ouverture du secrétariat de la mairie**

Lundi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,  
Mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,  
Jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,  
Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,  
Samedi : de 9h à 12h.

### **Permanences du Maire et des Adjoint**

de 10h30 à 12h, les :

mardi : M. MICAUD Roger, 1er Adjoint,  
jeudi : M. VERNIS Gérard, Maire,  
vendredi : M. VERDIER Jean, 2ème Adjoint,  
samedi : Mlle DESURIER Isabelle, 3ème Adjoint.

### **Délégations aux Adjoint**

M. MICAUD Roger : Voirie et bâtiments,  
M. VERDIER Jean : Personnel communal,  
Mlle DESURIER Isabelle : Communication et fleurissement.

L'église n'est plus éclairée les soirs. Fin juin, 10 projecteurs sur 12 ont été volés. Nous déplorons ce vandalisme préjudiciable à l'embellissement de cet édifice.

## *ETAT CIVIL*

### *Naissances*

8 janvier : **Mathéo** Louis Lucien **LAFLEURIEL**, de Guillaume **LAFLEURIEL** et d'Isabelle **DESURIER**, parents domiciliés "Rouère".

18 avril : **Chloé** Stéphanie Evelyne **ROY**, de Franck **ROY** et de Noëlle **CANCRE**, parents domiciliés "le Mont".

### *Mariages*

31 mars : Philippe **BUCHONNET**, domicilié à Paris 12ème, et Céline **BERNARD**, domiciliée "Bouquetraud".

28 avril : Christophe **FRAGNON**, domicilié à Limoise, et Céline **DORLENCOURT**, domiciliée "les Places".

9 juin : Christophe **PONTONNIER** et Christelle **DROUET**, domiciliés "Margeat".

23 juin : Guy **MURA**, domicilié à Bagneux (Hauts de Seine), et Sarah **GANDON**, domiciliée "le Lieu Belin".

21 juillet : Eric **DESURIER**, domicilié à Montluçon, et Stéphanie **PRIMEAU**, domiciliée rue du 19 mars 1962.

### *Décès*

2 mars : Nicolas **MATHONNAT**, place de la Mairie.

16 avril : Louise Albertine **VALNON** née **LAMOUCHE**, place Pierre Brizon.

6 mai : Thérèse **JIGUET-COVEX** née **AROSKO**, "Champ Fougère"

## **LE CONSEIL MUNICIPAL DE MARS 2001**

### **BOUCHON Eric**

- cuisinier -  
domicilié "l'Arbre Sec"

### **CHALMIN Roland**

- facteur -  
domicilié "la Fontvieille"

### **CORNIEUX Alexandre**

- ouvrier -  
domicilié rue des Lanciers

### **DESPRET André**

- retraité -  
domicilié place de la Mairie

### **DESURIER Isabelle**

- institutrice -  
domiciliée "Rouère"  
3ème Adjoint

### **DORLENCOURT Gérard**

- agriculteur -  
domicilié "les Places"

### **GAUJOUR Corinne**

- éducatrice -  
domiciliée "le Mont"

### **LEGER Philippe**

- boulanger -  
domicilié rue des Lanciers

### **MICAUD Roger**

- agriculteur -  
domicilié "la Mouillère"  
1er Adjoint

### **VERDIER Jean**

- retraité -  
domicilié "la Chenevière"  
2ème Adjoint

### **VERNIS Gérard**

- agriculteur -  
domicilié "Bardonnière"  
Maire

## Liste des conseillers municipaux au sein des différentes délégations et commissions

**les délégations** (représentants de la commune dans les organismes intercommunaux).

### SIVOM du Pays de Bourbon :

Titulaires : MM. DESPRET A. et VERNIS G.  
Suppléants : MM. CORNIEUX A. et LEGER P.

### Commissions de travail à l'intérieur du SIVOM :

#### Commission Agriculture :

Titulaire : M. MICAUD R.  
Suppléant : M. DORLENCOURT G.

#### Commission Commerce :

Titulaire : M. CORNIEUX A.  
Suppléant : M. LEGER P.

#### Commission Environnement :

Titulaire : Mlle DESURIER I.  
Suppléante : Mme GAUJOUR C.

#### Commission Tourisme :

Titulaire : Mlle VAN DEN ABEELE A.  
Suppléant : M. DESPRET A.

#### Commission services à la population :

Titulaire : M. BOUCHON E.  
Suppléant : M. CORNIEUX A.

#### Commission Urbanisme et communication :

Titulaire : M. VERDIER J.  
Suppléant : M. CHALMIN R.

### Association du Pays de Bourbon :

M. LEGER P.

### SIVOM Eau et Assainissement Nord-Allier :

Titulaires : MM. CHALMIN et VERDIER,  
Suppléants : Mme GAUJOUR et M. MICAUD.

### Syndicat intercommunal de Voirie d'Ygrande :

Titulaires : MM. CHALMIN et VERDIER,  
Suppléants : MM. BOUCHON et CORNIEUX.

### S.I.R.O.M. :

Titulaires : MM. DESPRET et LEGER,  
Suppléante : Mme GAUJOUR.

### S.I.E.G.A. :

MM. DORLENCOURT et VERDIER.

### S.I. Collège Lurcy-Lévis :

Titulaires : Mlle DESURIER et M. MICAUD,  
Suppléants : Mme GAUJOUR, M. DESPRET.

### S.I. Collège Bourbon l'Archambault :

Titulaires : Mlle DESURIER et M. MICAUD,  
Suppléants : Mme GAUJOUR, M. DESPRET.

### C.N.A.S. :

M. VERNIS

### Communauté de Communes :

Aménagement de l'espace : M. CHALMIN.  
Développement économique et tourisme : Mme GAUJOUR.  
Cadre légal : M. DESPRET.

**les commissions** (groupes de travail, sur un thème précis, à l'intérieur du Conseil Municipal).

### Commission Voirie :

MM. CHALMIN, DORLENCOURT, LEGER,  
MICAUD et VERDIER.

### Commission Cimetière :

MM. CHALMIN, DESPRET et VERDIER.

### Commission Bulletin Municipal :

MM. CORNIEUX, DESPRET et Mlle DESURIER.

## **Le Centre Communal d'Action Sociale**

Outre le Maire qui en est le président, le CCAS est composé de membres élus en son sein par le Conseil Municipal et de membres nommés, sur proposition d'associations oeuvrant dans le domaine social.

### Membres élus :

M. BOUCHON E., Mlle DESURIER I., Mme GAUJOUR C. et M. MICAUD R.

### Membres nommés :

Mme BERNARD N., déléguée de l'UDAF,  
Mme CHARVEYRON M., déléguée de la FNATH,  
Mme DESURIER P., déléguée du Club de retraités,  
Mlle VILLE F., déléguée de la Mission Locale.

# COMPTE ADMINISTRATIF 2000

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### DEPENSES :

Nature	Montant en francs	Pourcentage
Charges à caractère général	207 065,14 F	10,71%
Charges de personnel	439 525,30 F	22,73%
Autres charges de gestion courante	322 412,95 F	16,67%
Atténuation de produits	31,66 F	0,00%
Rembours. des intérêts des emprunts	99 315,63 F	5,14%
Virement à la section d'investissement	865 206,85 F	44,75%
<b>TOTAUX</b>	<b>1 933 557,53 F</b>	<b>100,00%</b>

### RECETTES :

Nature	Montant en francs	Pourcentage
Produits des services	12 870,99 F	0,61%
Impôts et taxes	696 644,95 F	33,30%
Dotations et participations	693 834,00 F	33,16%
Autres produits de gestion courante	134 877,75 F	6,45%
Produits financiers	63,07 F	0,00%
Produits exceptionnels	3 719,81 F	0,18%
Excédents antérieurs	550 223,07 F	26,30%
<b>TOTAUX</b>	<b>2 092 233,64 F</b>	<b>100,00%</b>

**EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 158 676,11 F**

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### DEPENSES :

Nature	Montant en francs	Pourcentage
Emprunts et dettes assimilées	250 949,16 F	28,66%
Travaux d'équipement	624 569,69 F	71,34%
dont :		
- Achat de matériels divers	35 880,00 F	
- Travaux de voirie	488 524,99 F	
- Achat de panneaux de signalisation	24 478,89 F	
- Remplac. matériel informatique	13 584,04 F	
- Restauration du beffroi de l'église	50 232,00 F	
- Aménagement terrain de pétanque	11 869,77 F	
<b>TOTAUX</b>	<b>875 518,85 F</b>	<b>100,00%</b>

### RECETTES :

Nature	Montant en francs	Pourcentage
Excédents antérieurs	358 337,00 F	19,81%
Subventions d'équipement	228 642,00 F	12,64%
Produit des emprunts	261 990,00 F	14,49%
Remboursement de TVA	94 574,00 F	5,23%
Virement de la section de fonctionnem.	865 206,85 F	47,83%
<b>TOTAUX</b>	<b>1 808 749,85 F</b>	<b>100,00%</b>

**EXCEDENT D'INVESTISSEMENT : 933 231,00 F**

**RESTES A REALISER :** dépenses pour travaux et recettes prévues au budget et non totalement réalisées au 31/12/2000.

Dépenses	Recettes	Besoin de financement
1 070 714,00 F	137 483,00 F	<b>933 231,00 F</b>

L'excédent d'investissement vient couvrir le besoin de financement des restes à réaliser.

### Prochains travaux

Outre la réfection de certains chemins, le Conseil a prévu l'aménagement des abords de la salle des fêtes et de l'église. Ce dernier édifice fait d'ailleurs l'objet de soins particuliers puisque la réfection de la voûte et de la toiture de l'abside sont en cours. Nous vous en reparlerons dans un prochain numéro ; d'ici là, vous pouvez, si vous le souhaitez, venir consulter les plans en mairie.

### Passions mobiles

Chacun a reçu, dans sa boîte à lettres, le catalogue "Passions mobiles". Ce service, proposé par l'association Adéquat, offre la possibilité de pratiquer 15 activités variées : musique, mémoire, théâtre, gym. d'entretien, informatique, arts plastiques, cultures du monde, etc... cela avec le concours d'animateurs compétents.

Le conseil municipal a trouvé l'idée intéressante et y a volontiers adhéré. Espérons que les Franchessois y seront également sensibles et se découvriront, qui sait, de nouvelles passions.

Contact : Adéquat, "César", Bourbon l'Archambault  
Tél. : 04 70 67 12 63 ou 04 70 67 17 60.

### Zonage d'assainissement

La loi sur l'eau de 1992 oblige à ne renvoyer dans la nature que de l'eau épurée. Au cours du dernier quart de siècle, le bourg a été équipé, par tranches de travaux successives, d'un réseau de collecte des eaux usées (le tout à l'égout) et d'une lagune pour l'épuration de ces eaux. Ce service est financé par les usagers (redevance basée sur le nombre de mètres cubes d'eau consommés).

En ce qui concerne la campagne, une étude menée par un cabinet spécialisé fait apparaître que, compte-tenu de la disposition des terrains, de la nature des sols et de la dispersion de l'habitat, seul un assainissement individuel peut être envisagé.

Le résultat de cette étude vient d'être approuvé par le Conseil Municipal et va être prochainement soumis à enquête publique. Il est donc grandement souhaitable que chacun vienne en prendre connaissance à la mairie.

### Permis de chasser

Désormais, les mairies n'interviennent plus dans la validation des permis de chasser. Pour la campagne cynégétique 2001-2002, il vous faudra :

- souscrire un contrat d'assurance de votre choix,
- régler les cotisations fédérales auprès du Crédit Agricole,
- remplir et signer la demande de validation puis y coller le timbre fédéral,
- vous rendre à la Trésorerie de votre lieu de résidence, muni du document ci-dessus et de votre attestation d'assurance.

### Les ch'tites Canailles

Cette association, de St Aubin le Monial, a lancé le projet de création d'une halte-garderie. Il s'agit d'offrir aux mamans la possibilité de faire garder leur(s) enfant(s) occasionnellement en le(s) confiant à un personnel bien formé et qui leur fera découvrir les multimédias, la musique et les langues étrangères (projet éducatif).

Cette garderie pourrait accueillir 10 enfants de 3 mois à 6 ans (plus 2 en urgence), de 13h30 à 19h, et se déplacerait dans les communes du secteur (un arrêt tous les 15 jours dans une commune serait l'idéal).

Le Conseil Municipal devra très prochainement se prononcer sur l'adhésion ou non de la commune à ce projet.

### Repas à domicile

Depuis la fin juin, les repas à domicile sont gérés et distribués par le Centre Social Rural de Lurcy-Lévis. Pour 38,50 F, vous composez vous-même votre menu en choisissant (parmi deux plats chaque fois) une entrée, une viande ou un poisson, une garniture de légumes et un fromage ou dessert. Il est possible d'avoir un bol de potage, moyennant un supplément de 4,50 F.

Ces repas sont livrés 3 fois par semaine, par une camionnette réfrigérée, et sont donc à conserver à une température comprise entre 0° et 3°.

# Un peu plus qu'en bref... Un peu plus qu'en bref...

## ORDURES MENAGERES

Depuis quelques années, des conteneurs destinés à recevoir les ordures ménagères ont été disséminés dans la campagne. Le camion-benne qui les collecte **ne peut décharger au centre d'enfouissement technique de Chézy que les ordures ménagères** au sens strict, c'est à dire les déchets "*provenant de la préparation des aliments, du nettoyage normal des habitations et autres activités domestiques*". Il ne faut donc pas prendre ces conteneurs pour des décharges, comme cela se produit trop souvent près du garage communal et tout à côté du cimetière : les matelas, chaises cassées, fils de clôture électrique, ... et les nombreux emballages en verre ou en plastique qu'on y trouve, doivent suivre une autre filière. Les points propres et les déchetteries ont été créés à cet effet. Chaque semaine, les employés chargés de la collecte passent ainsi un temps précieux à faire un tri qui ne leur incombe pas.

Une entrevue récente, entre les responsables du SIROM et des élus communaux, a permis d'évoquer ce problème qui dure depuis trop longtemps. Outre un appel au civisme de chacun pour une meilleure discipline dans l'utilisation des différents modes de collecte (conteneurs à ordures ménagères - points propres pour les papiers, journaux, et emballages en plastique, verre ou métal - apport à la déchetterie pour tout le reste), il a été décidé la suppression, dès l'automne, de ces conteneurs et l'interdiction par un prochain arrêté du dépôt d'ordures à cet endroit. Les conteneurs seront répartis en différents lieux où ils semblent faire défaut : "Bouquetraud", "Rouère", "les Places".

De plus, un appel est lancé aux propriétaires riverains des chemins empruntés par le camion. Les branches basses en certains endroits sont fatales aux feux de gabarit ou autres feux réglementaires. Il faut trop souvent les remplacer, ce qui constitue une dépense facilement évitable.

## LE CIMETIERE

Un programme de réhabilitation du cimetière a été engagé pour lui donner un aspect plus harmonieux et aussi pour être en conformité avec la loi.

Le cabinet-conseil TOPORDI a procédé à un relevé de plans et a recensé tous les emplacements qui semblent abandonnés : absence de stèle, stèle avec noms illisibles, absence évidente d'entretien depuis plusieurs années.

Quand ces places sont des concessions, l'entretien incombe exclusivement aux familles et la commune ne peut intervenir légalement qu'en cas de danger imminent. Mais souvent, les familles sont éteintes ou inconnues. La loi permet alors la reprise des emplacements au terme d'une procédure rigoureuse.

Cette procédure de reprise, une fois terminée, permettra de réorganiser certaines parties du cimetière et d'aménager un jardin du souvenir.

Parallèlement, un règlement conforme aux prescriptions imposées par la loi sera élaboré.

## O.P.A.H.

### Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Par le SIVOM du Pays de Bourbon, la commune est engagée dans une O.P.A.H.

Cette opération a pour objectif d'aider financièrement les différents propriétaires, occupants ou non, pour la réalisation de travaux de rénovation de leur habitation.

Certains ont déjà pu être sensibilisés lors de l'étude pré-opérationnelle effectuée l'an dernier par le PACT-ARIM. L'animation de l'opération a été finalement confiée à "Habitat et Développement 58", et elle s'étendra jusqu'à fin 2003.

Des permanences seront assurées en mairie de Franchesse (9 octobre pour la prochaine) ainsi que dans toutes les communes du SIVOM..

Les dates exactes sont affichées à la porte de la mairie.

## Communauté de communes

Suite à la loi du 12 juillet 1999, les représentants de 19 communes (canton de Bourbon, une partie du canton de Souvigny et une partie du canton du Montet) se sont réunis à plusieurs reprises pour étudier le principe d'une communauté de communes en Bocage Bourbonnais afin de renforcer les opérations intercommunales.

Au cours de ces réunions, souvent longues et intenses, ils ont mis au point un projet de statuts qui vient d'être soumis à M. le Préfet.

Cette intercommunalité (périmètre non encore défini) vise à développer les atouts économiques, touristiques et culturels de ce territoire en prenant à son compte certaines compétences jusque là exercées par les communes et qui pourraient être ainsi développées avec plus de force. Ce sera là une décision importante qu'aura à prendre le Conseil Municipal dans les prochains mois, car il nous est difficile d'envisager toutes les implications de cette participation dans les années futures.

La compétence de la communauté de communes pourrait s'exercer au départ sur :

- le développement économique et touristique,
- l'aménagement de l'espace,
- la politique du logement et du cadre de vie,
- la protection et mise en valeur de l'environnement,
- l'élimination des déchets.

Des réunions publiques seront organisées à l'automne dans quelques-unes de ces communes. A chacun de faire un effort pour y participer.

## Le calendrier des manifestations dans notre village

**4 août**

Concours de pétanque (A.S. Franchesse)  
*FETE PATRONALE* (Comité des fêtes) :  
Retraite aux flambeaux  
Bal disco gratuit

**5 août**

*FETE PATRONALE* :  
Rifles  
Bal gratuit

**6 août**

*FETE PATRONALE* :  
Jeux (petits et grands)  
Feu d'artifice  
Bal musette gratuit

**9 août**

Journée découverte  
(Office de Tourisme de Bourbon)

**2 septembre**

Randonnée (Comité des fêtes)

**30 septembre**

Rifles (Club des retraités)

**10 novembre**

Concours de belote (A.S. Franchesse)

**24 novembre**

Concours de belote (Club des retraités)

**1er décembre**

Diner dansant (Comité des fêtes)